

SYNDICAT DES MÉTALLOS

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

**FONDS D'ÉDUCATION FAMILIALE ET
COMMUNAUTAIRE**

Par la présente, nous autorisons le secrétaire-trésorier international du Syndicat des Métallos à prélever sur le remboursement à notre section locale un pour cent (1%) des cotisations totales versées en son nom; le secrétaire-trésorier international transmettra le montant prélevé directement au Fonds d'éducation familiale, a/s du Bureau national, Toronto (Ontario).

Apposer le sceau de la
section locale ici

Président/e

Secrétaire-archiviste

Section locale

Date

Veillez retourner le formulaire dûment rempli à :

**Syndicat des Métallos
800-234, avenue Eglinton Est
Toronto (Ontario)
M4P 1K7**

**À l'attention de : Responsable des finances
416 544-5956**